



AVIS PUBLIC

Province de Québec
Municipalité régionale de comté de l'Abitibi

Activités forestières 2019-2024 des territoires publics intramunicipaux de la MRC d'Abitibi

Du 4 février au 1er mars 2019, la MRC d'Abitibi procède à la consultation publique du « Plan d'aménagement forestier opérationnel (PAFI-O) 2019-2024 » pour les territoires publics intramunicipaux dont elle fait la gestion.

Depuis 2008 la MRC d'Abitibi est responsable de la gestion forestière sur le territoire de l'Entente de délégation de gestion # 1056 dans les municipalités suivantes :

- Amos
- Landrienne
- St-Félix-de-Dalquier
- Barraute
- Launay
- Trécesson
- La Corne
- Preissac
- TNO Lac-Chicobi
- La Motte
- Ste-Gertrude-Manneville
- TNO Lac-Despinassy

Au cours des prochaines années, la MRC effectuera de la **coupe de bois** ainsi que différents travaux de **préparation de terrain**, de **reboisement**, de **débroussaillage**, de **constructions de chemins** et autres. Le PAFI-O présente les éléments pris en considération et les territoires ciblés pour ces éventuels travaux.

Avant de délimiter avec exactitude les secteurs d'interventions des travaux annuels, la population, les élus des municipalités concernées et les différents intervenants forestiers sont invités à faire part de leurs interrogations et de leurs préoccupations lors de la séance d'information :

Séance d'information

Date : 13 février 2019
Heure : 19h
Lieu : MRC d'Abitibi
582, 10^e Avenue Ouest, Amos

Pour une période de 26 jours, débutant le 4 février, il est possible de venir rencontrer les membres du service forêt aux bureaux de la MRC (582, 10^e Avenue Ouest, Amos) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Le personnel forestier y est disponible pour répondre aux questions et prendre en considération les préoccupations émises. Les cartes du PAFI-O sont également en consultation sur le site internet de la MRC <http://mrcabitibi.qc.ca>, sous l'onglet SERVICES AUX CITOYENS / Gestion du territoire / Gestion forestière.

Alors si vous êtes chasseur, randonneur, villégiateur ou tout autre utilisateur des lots intramunicipaux et que vous vous sentez interpellé par les opérations forestières, cette consultation s'adresse à vous.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec M. Vincent Bossé ing. f., par téléphone au 819 732-5356, poste 204 ou par courriel à vincent.bosse@mrcabitibi.qc.ca.

DONNÉ À AMOS, ce 22 janvier 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière
Josée Couillard